

## **Dispositif « Aller bien pour mieux apprendre » (ABMA)**

### **Fiche synthétique sur la méthodologie de projet**

Référence : « Education à la santé en milieu scolaire – Choisir, élaborer et développer un projet »  
Sandrine Broussouloux, Nathalie Houzelle-Marchal, INPES, octobre 2006.

Certaines des actions qui vont venir s'inscrire dans le dispositif « ABMA » vont pouvoir s'inscrire dans le cadre de la démarche de projet. Celle-ci permet de structurer l'action en vue d'une meilleure efficacité. La démarche de projet comporte 9 étapes. L'ordre des étapes sont à adapter en fonction de chaque projet. La démarche de projet ne constitue pas un cadre rigide à suivre au pied de la lettre, mais consiste plutôt en un schéma général dont on peut largement s'inspirer.

#### **Etape 1 : L'équipe projet**

Un projet ne peut exister que s'il est porté par un groupe de personnes : c'est l'équipe projet. L'équipe projet n'est pas nécessairement homogène : les personnes qui la constituent peuvent s'y impliquer différemment. Ce qui importe plus c'est que les rôles soient bien définis au sein de l'équipe projet et qu'un « noyau dur » soit bien identifié, c'est lui qui sera le moteur de l'action. Enfin, il est également utile que la constitution de l'équipe projet soit visible et légitimée au sein de l'établissement, qu'elle soit reconnu par le CESC, le Conseil d'école ou au Conseil d'administration...

#### **Etape 2 : L'analyse de la situation et la définition des priorités**

L'analyse de la situation et la définition des priorités renvoie au questionnement sur ce qui va être fait, sur la thématique choisie, cela renvoie à « qu'est-ce qu'on fait » et pourquoi faire telle action plutôt que telle autre ?

Il arrive que le choix d'un projet ou d'une action se fonde sur la préoccupation de quelques enseignants, de parents d'élèves ou d'un personnel de santé, ou encore surgisse en réaction à un événement ponctuel (souvent à caractère dramatique).

Cependant pour correspondre véritablement au besoin des personnes auxquelles elle est destinée, une action doit être définie à partir d'une analyse de la situation. Cette analyse se base sur un recueil d'information qui peut prendre plusieurs formes :

- Questionnaires
- Entretiens
- Analyse de documents

Cela permet « d'objectiver » la situation et de dégager des besoins. Ensuite, il convient de hiérarchiser ces besoins afin de dégager des priorités. Pour cela on peut s'appuyer sur les critères suivants : le thème choisi doit être :

- Grave (en terme de morbidité ou de souffrance)
- Fréquent (affectant de nombreux élèves ou en augmentation)
- Avoir un impact socio-économique (conséquence sur la vie des élèves, dans leur famille ou à l'école)

- Avoir une bonne perception sociale (reconnue comme étant une question importante à prendre en compte)

Enfin, il faut qu'il existe des possibilités d'intervention sur la thématique retenue.

### Etape 3 : Les objectifs

Définir un objectif c'est formuler le but à atteindre. Il donne le sens du projet, et mobilise l'équipe et les partenaires. Il est repris au niveau de la communication sur le projet, et fait également partie de l'évaluation.

Il existe plusieurs niveaux d'objectifs :

- L'objectif général : il porte sur le projet dans son ensemble, c'est le but général à atteindre.
- Les objectifs spécifiques : il précise un aspect de l'objectif général, il le spécifie en fonction d'un public, d'un milieu, d'un niveau d'intervention.
- Les objectifs opérationnels : ils sont plus concrets et annoncent les actions à réaliser.

Il existe un outil pour aider à rédiger des objectifs : l'outil SMART [note de bas de page pour référence. SMART est un acronyme qui reprend les critères auxquels doit répondre un objectif :

S : spécifique (l'objectif concerne une population spécifique – les élèves de tel établissements, de telle niveau de classe...)

M : mesurable (on doit pouvoir quantifier ce qui est mis en œuvre – en terme de % par exemple)

A : ambitieux (l'objectif doit viser un changement certain)

R : réaliste (l'objectif doit rester pragmatique et de l'ordre du faisable)

T : temporalité (l'objectif doit être inscrit dans une durée c'est-à-dire avoir un début et une fin).

(reprendre un exemple)

### Etape 4 : Le partenariat – les intervenants extérieurs

Certains projets vont nécessiter la mobilisation de ressources externes à l'établissement scolaire : collectivités territoriales, associations etc...Le travail en partenariat repose sur une volonté commune et une envie de travailler ensemble.

Les partenaires peuvent faire partie de l'équipe projet. Ils peuvent aussi être associés à un comité de pilotage s'il en existe un.

Mais les partenaires peuvent aussi être sollicités pour intervenir devant les élèves. Les structures qui interviennent dans les établissements doivent avoir reçues un agrément national ou académique. Toutefois un chef d'établissement peut prendre la responsabilité de faire intervenir un partenaire dont la structure ne serait pas agréée s'il estime que cela est nécessaire au projet.

Dans tous les cas, il est indispensable que les animations se déroulent en présence et sous la responsabilité d'un membre de l'équipe éducative qui assurera la continuité, l'accompagnement et le suivi des actions.

### Etape 5 : La planification et le suivi du projet

La planification permet de prévoir les éléments nécessaires au bon déroulement du projet. Loin d'être une perte de temps elle permet d'anticiper les éléments relatifs à l'organisation et aux ressources

(moyens humains, financiers, matériels...). Elle permet également de prévoir la durée du projet et de hiérarchiser les différentes étapes du projet les unes par rapport aux autres.

Le suivi du projet consiste à comparer périodiquement ce qui était prévu et ce qui est réellement réalisé. Cela permet de donner de la souplesse au projet en favorisant une adaptation à des éléments imprévus ou de réajuster le calendrier. Le suivi fait partie de l'évaluation du processus.

### Etape 6 : Les interventions en direction des élèves

Les interventions en direction des élèves qui s'inscrivent dans une démarche de promotion de la santé doivent correspondre à un certain nombre de critères :

- **Ethiques** : cela implique de respecter le choix de chacun, de ne pas imposer de comportements normatifs, de ne pas recourir à la culpabilisation pas plus qu'à la stigmatisation, de laisser la liberté de ne pas participer, de respecter les différences notamment culturelles, de s'abstenir de tout jugement moral et de viser à réduire les inégalités sociales ;
- **Contextuels** : cela réfère au cadre de l'intervention. Il s'agit de poser des règles précises de fonctionnement du groupe. En particulier une intervention devant les élèves n'est pas appropriée pour répondre aux situations individuelles.
- **Techniques** : il existe un certain nombre de techniques d'animation de groupe qui ont pour but selon les cas de favoriser l'expression des représentations sur un sujet, de permettre la recherche de consensus, de faire émerger un débat... pour les utiliser une formation préalable peut s'avérer utile. Il s'agit par exemple des techniques comme le : métaplan, la technique de Delphes, le photolangage, l'Abaque de Régnier, le blason etc...

### Etape 7 : Le financement

Tous les projets ne nécessitent pas de financement. Si ce n'est pas le cas, il est possible de recourir soit à un financement interne de l'établissement, soit en organisant un évènement (repas, fête d'école, vide-grenier etc...) pour permettre le financement du projet, ou à un financement externe en demandant une subvention auprès de différents organismes régionaux ou locaux (ARS, collectivités territoriales, fondations...)

### Etape 8 : L'évaluation

L'évaluation ne se situe pas à la fin du projet comme cela se produit trop fréquemment, elle commence dès le début du projet. Dès la phase d'élaboration des objectifs, il s'agit de commencer à se demander ce sur quoi va porter l'évaluation et quels sont les critères qui seront retenus. Cela permet de penser tout de suite à constituer le recueil des informations nécessaires à l'évaluation.

Schématiquement il existe deux sortes d'évaluation :

- **L'évaluation du processus** : concerne la façon dont le projet a été mis en œuvre et sur l'organisation de son déroulement ;

- L'évaluation des résultats qui rend compte de l'atteinte des objectifs fixés au départ en y intégrant les résultats non attendus.

### Etape 9 : La communication et la valorisation du projet

La communication sur le projet contribue à sa réussite car elle permet aux personnes impliquées de renforcer leur sentiment d'appartenance que projet. C'est une forme de reconnaissance qui est aussi un facteur de mobilisation sur le projet.

La communication à l'intérieur du projet au sein de l'équipe projet, mais aussi en direction des partenaires, des décideurs, des bénéficiaires (bref de toutes les parties prenantes) permet également de susciter une meilleure adhésion et mobilisation.